

# Situation financière

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1958)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

### III. SITUATION FINANCIÈRE

Les comptes de l'année 1958 font, comme de coutume, l'objet des Annexes I et II ci-après, dans lesquelles sont reproduits le bilan et le compte des dépenses et des recettes ordinaires du CICR.

Dans le rapport qu'elle a délivré sous date du 14 mai 1959, la Société fiduciaire OFOR \* chargée de la vérification de ces comptes écrit :

« Conformément au mandat que votre Comité a bien voulu nous confier, nous avons procédé au contrôle des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1958 du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Genève.

« Après avoir vérifié l'exactitude du bilan d'entrée au 1<sup>er</sup> janvier 1958, nous avons procédé à de nombreux contrôles, tant matériels que formels, des écritures enregistrées en comptabilité au cours de l'année 1958, nous assurant plus particulièrement de ce que les dépenses encourues étaient justifiées par des documents probants.

« Nous nous sommes également assurés de l'exactitude des chiffres du bilan dressé au 31 décembre 1958 et que nous reproduisons en Annexe I au présent rapport. L'existence à cette date des éléments de l'actif, notamment de ceux de l'actif disponible et réalisable, nous a été justifiée.

« En Annexe II, nous reproduisons le compte des dépenses et des recettes ordinaires de l'année 1958 qui, après une nouvelle attribution

---

\* Société agréée par le Conseil fédéral suisse et la Commission fédérale des banques.

de Fr. 15.000.— à la provision pour frais particuliers, fait ressortir un déficit de Fr. 239.086,54 amorti par prélèvement sur la Réserve pour risques généraux. »

Cette Société déclare en terminant :

« En conclusion de notre examen, effectué conformément aux règles et principes établis en matière de vérification des comptes, nous sommes à même de déclarer que les comptes annuels du CICR arrêtés au 31 décembre 1958, ressortent bien des livres comptables qui nous ont été soumis et que le bilan à cette date reflète de façon correcte la situation financière de votre institution. »

On trouvera en Annexe III le détail des contributions versées en 1958 au CICR par les Gouvernements et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge auxquels le Comité international renouvelle ses remerciements pour l'aide généreuse qu'ils lui apportent dans la poursuite de sa tâche.

L'Annexe IV résume le mouvement, en 1958, du compte général des actions de secours. Un sommaire des prévisions de dépenses et de recettes ordinaires pour 1959 figure en Annexe V ; l'Annexe VI reproduit les comptes, pour 1958, des fonds spéciaux, qui ont également été vérifiés par la Société fiduciaire précitée, selon son attestation d'exactitude du 31 janvier 1959.

## BILAN AU

<i>ACTIF</i>	Fr.	Fr.
<b>DISPONIBLE ET RÉALISABLE</b>		
Espèces en caisse . . . . .	31.459,67	
Avoirs en comptes de chèques postaux . . . . .	132.425,44	
Avoirs en banques :		
— en francs suisses . . . . .	3.485.764,84	
— en monnaies étrangères . . . . .	245.606,75	
Titres de fonds publics et autres valeurs . . . . .	13.278.447,80	17.173.704,50
<b>FONDS ENGAGÉS</b>		
Avances de fonds aux délégations et délégués du CICR	344.071,72	
Sociétés nationales de la Croix-Rouge, Gouvernements et		
Organisations officielles . . . . .	144.645,82	
Débiteurs, avances et frais à récupérer, actif transitoire . .	412.841,92	
Marchandises et approvisionnements :		
— stocks courants . . . . .	17.495,70	
— stocks de réserve . . . . .	240.052,01	1.159.107,17
<b>AUTRES POSTES DE L'ACTIF</b> (pour mémoire)		
Participation au capital de la « Fondation pour l'organisation de Transports de Croix-Rouge » . . . . .	1,—	
Mobilier, machines, matériel . . . . .	1,—	2,—
<b>TRUST FUND</b>		
Fonds reçus dans le cadre du Traité de paix avec le Japon (avoirs en monnaies étrangères) . . . . .		22.391.291,16
<b>COMPTES D'ORDRE</b>		
Avances au Fonds de prévoyance du personnel du CICR	885.383,34	
Débitéur pour cautionnement . . . . .	400.000,—	1.285.383,34
		<u>42.009.488,17</u>

31 DÉCEMBRE 1958

<i>PASSIF</i>	Fr.	Fr.
<b>ENGAGEMENTS</b>		
<i>Fonds pour actions de secours :</i>		
Fonds non encore affectés . . . . .	502.052,89	
Fonds affectés . . . . .	422.095,25	
Fonds d'actions en cours . . . . .	839.523,62	1.763.671,76
<i>Créanciers :</i>		
Délégations et délégués du CICR . . . . .	187.348,45	
Sociétés nationales de la Croix-Rouge, Gouvernements et Organisations officielles . . . . .	1.179.093,59	
Créditeurs divers et passif transitoire . . . . .	398.179,09	
Prêt de la Confédération Suisse . . . . .	3.000.000,—	4.764.621,13
		6.528.292,89
<b>RÉSERVES ET PROVISIONS</b>		
Fonds de garantie . . . . .	3.000.000,—	
Réserve pour actions en cas de conflit . . . . .	5.000.000,—	
Réserve pour risques généraux . . . . .	3.319.468,77	
Provision d'amortissement des stocks de réserve . . . . .	240.052,01	
Provision pour la XX <sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix- Rouge . . . . .	30.000,—	
Provision pour frais particuliers . . . . .	215.000,—	11.804.520,78
<b>TRUST FUND</b>		
Fonds Traité de paix avec le Japon . . . . .		22.391.291,16
<b>COMPTES D'ORDRE</b>		
Fonds alloués au Fonds de prévoyance du personnel du CICR (à restituer par annuités à la Réserve pour risques généraux) . . . . .	885.383,34	
Garantie en faveur de la « Fondation pour l'organisation de Transports de Croix-Rouge ». . . . .	400.000,—	1.285.383,34
		42.009.488,17

COMPTE DES DÉPENSES ET DES

<i>DÉPENSES</i>	Fr.	Fr.
<b>FRAIS GÉNÉRAUX A GENÈVE</b>		
Indemnités, traitements et salaires . . . . .	1.955.969,85	
Allocations familiales, assurances et autres charges sociales	411.860,35	
Ports, télégrammes, téléphone . . . . .	54.312,42	
Installations, entretien et fournitures générales . . . . .	152.187,90	
Parc automobiles . . . . .	11.405,80	
Frais de réception et voyages en Suisse . . . . .	17.766,35	
Autres dépenses . . . . .	43.907,74	2.647.410,41
<b>FRAIS SPÉCIAUX</b>		
Publications, information, documentation . . . . .	170.031,50	
Indemnités pour frais des membres du Conseil de la Prési- dence . . . . .	41.400,—	
Conférences et réunions Croix-Rouge . . . . .	33.582,05	
Missions envoyées de Genève . . . . .	50.366,07	295.379,62
<b>DÉLÉGATIONS A L'ÉTRANGER</b>		
Traitements, indemnités et assurances des délégués . . .	123.538,98	
Frais de voyages et entretien des délégués et frais généraux des délégations . . . . .	142.238,13	265.777,11
<b>ATTRIBUTION A LA PROVISION POUR FRAIS PARTICULIERS .</b>		<b>15.000,—</b>
		<b>3.223.567,14</b>

## RECETTES ORDINAIRES DE L'ANNÉE 1958

<i>RECETTES</i>	Fr.	Fr.
<b>CONTRIBUTIONS ET DONS DESTINÉS AU FINANCEMENT DE L'ACTIVITÉ GÉNÉRALE</b>		
Contributions de Gouvernements . . . . .	1.328.775,84	
Contributions de Sociétés nationales de la Croix-Rouge . . . . .	352.419,61	
Dons divers . . . . .	299.165,65	1.980.361,10
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE FONDS</b>		
Revenus de fonds publics et intérêts de banque . . . . .	294.521,56	
Revenus de la Fondation en faveur du CICR . . . . .	36.343,70	330.865,26
<b>RÉCUPÉRATIONS ET RECETTES DIVERSES</b>		
Recouvrements de frais . . . . .	617.702,95	
Recettes diverses . . . . .	55.551,29	673.254,24
<i>Total des recettes</i>		2.984.480,60
<b>DÉFICIT DE L'ANNÉE 1958</b>		
Amorti par prélèvement sur la Réserve pour risques généraux		237.086,54
		<u>3.223.567,14</u>

*Note.* — Cet état ne comprend pas les recettes et dépenses pour les actions de secours matériels qui font l'objet de l'annexe IV.

## Annexe III

## LISTE DES CONTRIBUTIONS VERSÉES AU CICR EN 1958 PAR LES GOUVERNEMENTS ET LES SOCIÉTÉS NATIONALES DE LA CROIX-ROUGE ET AFFECTÉES AU FINANCEMENT DES DÉPENSES DE L'ANNÉE 1958

Pays	Gouvernements	Croix-Rouges
	Fr.	Fr.
Afghanistan . . . . .	3.000,—	
Afrique du Sud . . . . .	36.630,—	14.610,—
Allemagne, Rép. fédérale . . . . .		13.000,—
Allemagne, Rép. démocratique . . . . .		4.000,—
Australie . . . . .	48.693,95	29.130,—
Autriche . . . . .	13.200,—	2.100,—
Belgique . . . . .	10.000,—	
Birmanie . . . . .	6.400,—	
Brésil . . . . .	6.592,50	
Bulgarie . . . . .		2.000,—
Canada . . . . .	66.288,95	32.812,50
Ceylan . . . . .	3.062,40	
Chili . . . . .	8.614,45	2.250,45
Chine . . . . .		10.000,—
Colombie . . . . .	14.997,80	2.000,—
Corée, République . . . . .		2.141,90
Corée, Rép. démocratique . . . . .		1.000,—
Cuba . . . . .		2.141,90
Danemark . . . . .	10.000,—	2.000,—
République Dominicaine . . . . .		599,55
Egypte . . . . .	30.000,—	
Equateur . . . . .	2.598,90	700,—
Espagne . . . . .	8.000,—	2.500,—
Etats-Unis . . . . .		107.095,—
Ethiopie . . . . .		1.080,—
Finlande . . . . .	5.000,—	3.480,—
France . . . . .	36.700,—	
Grande-Bretagne . . . . .	48.800,—	24.410,—
Grèce . . . . .	15.000,—	2.280,—
Guatémala . . . . .		600,—
Hongrie . . . . .	2.000,—	1.000,—
Inde . . . . .	68.437,50	1.363,12
Indonésie . . . . .	15.000,—	
Irak . . . . .	8.000,—	2.160,—
Iran . . . . .	20.000,—	2.000,—
Irlande . . . . .	5.500,—	1.560,—
Israël . . . . .	5.000,—	
Italie . . . . .	59.680,78	
Japon . . . . .		10.000,—
Jordanie . . . . .	3.666,—	
Liban . . . . .		840,—
A reporter . . . . .	560.863,23	280.854,42



Pays	Gouvernements	Croix-Rouges
	Fr.	Fr.
Report . . .	560.863,23	280.854,42
Liechtenstein . . . . .	2.500,—	
Luxembourg . . . . .	2.000,—	600,—
Maroc . . . . .	5.170,50	1.034,—
Mexique . . . . .	17.135,—	100,—
Norvège . . . . .	10.000,—	3.000,—
Nouvelle-Zélande . . . . .	24.400,—	6.020,—
Pays-Bas . . . . .	58.000,—	20.000,—
Philippines . . . . .	2.140,—	3.840,—
Pologne . . . . .	15.000,—	
Portugal . . . . .	8.000,—	
Roumanie . . . . .		5.000,—
Rhodésie du Nord . . . . .	2.145,50	
Rhodésie du Sud . . . . .	3.055,—	
Salvador . . . . .		392,55
Suède . . . . .	25.316,46	
Suisse . . . . .	500.000,—	
Syrie . . . . .	4.761,90	
Tchécoslovaquie . . . . .		2.000,—
Thaïlande . . . . .	12.000,—	1.632,65
Turquie . . . . .	30.926,25	11.879,99
URSS . . . . .		16.066,—
Vénézuéla . . . . .	38.362,—	
Yougoslavie . . . . .	7.000,—	
	<u>1.328.775,84</u>	<u>352.419,61</u>

En outre, le CICR a reçu en 1958, au titre d'années antérieures, les montants supplémentaires suivants (ensemble Fr. 71.030,-) qui ont été portés à son compte de Réserve pour risques généraux :

Pays	Gouvernements	Croix-Rouges
	Fr.	Fr.
Afrique du Sud . . . . .	36.630,—	
Birmanie . . . . .	6.400,—	
Colombie . . . . .		8.000,—
Japon . . . . .		10.000,—
Pays-Bas . . . . .	10.000,—	

RÉSUMÉ DU MOUVEMENT EN 1958 DU

	Fr.	Fr.
SOLDE GLOBAL REPORTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1957 . . . . .		2.682.391,33
<i>Soit :</i>		
Fonds non encore affectés . . . . .	933.131,70	
Fonds affectés . . . . .	353.566,87	
Fonds d'actions en cours . . . . .	1.395.692,76	
Total comme ci-dessus . . .	2.682.391,33	
<i>dont à déduire :</i>		
Restitutions à effectuer aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge sur la part non utilisée des fonds souscrits par elles pour frais d'exécution de l'Action Hongrie :		
— Solde à verser sur première restitution en 1957 . . .	13.991,—	
— Répartition du reliquat disponible à fin 1958 (Solde sur deuxième restitution) . . . . .	346.279,75	360.270,75
A reporter . . .		2.322.120,58

## COMPTE GÉNÉRAL DES ACTIONS DE SECOURS

	Fr.	Fr.
Report . . .		2.322.120,58
RECETTES EN 1958		
Fonds reçus par le CICR ou mis à sa disposition pour actions de secours, tant morales que matérielles :		
a) Dons reçus sans affectation déterminée :		
Produit net de l'appel 1958 au peuple suisse (collecte)	548.254,97	
Dons et récupérations diverses . . . . .	26.728,65	
b) Fonds parvenus au CICR de divers donateurs (collectivités ou particuliers) avec affectation à des actions déterminées . . . . .	1.351.044,91	1.926.028,53
		4.248.149,11
DÉPENSES EN 1958		
Dépenses encourues pour des actions de secours . . . . .		2.484.477,35
SOLDE GLOBAL AU 31 DÉCEMBRE 1958 . . . . .		1.763.671,76
(Reliquat des fonds destinés à des actions de secours) se répartissant comme suit :		
Fonds non encore affectés . . . . .	502.052,89	
Fonds affectés . . . . .	422.095,25	
Fonds d'actions en cours . . . . .	839.523,62	
Total comme ci-dessus . . .	1.763.671,76	

## RÉSUMÉ DES PRÉVISIONS DE DÉPENSES

	Fr.
<b>PRÉVISIONS DE DÉPENSES</b>	
<b>FRAIS COMMUNS</b>	
Indemnités, traitements et salaires . . . . .	1.821.500,—
Allocations familiales et charges sociales . . . . .	396.700,—
Ports, télégrammes, téléphone . . . . .	64.500,—
Entretien, installations et fournitures générales . . . . .	120.700,—
Parc automobiles . . . . .	9.500,—
Frais de réception et de déplacements en Suisse . . . . .	10.000,—
Autres dépenses . . . . .	48.000,—
<b>AUTRES FRAIS</b>	
Publications, information . . . . .	146.400,—
Indemnités pour frais des membres du Conseil de Présidence . . . . .	41.400,—
Conférences et réunions Croix-Rouge . . . . .	48.000,—
Missions envoyées de Genève . . . . .	100.000,—
Stages et traductions . . . . .	16.000,—
Délégations et actions de secours à l'étranger . . . . .	564.300,—
	3.387.000,—

*Note.* — Les prévisions de dépenses ci-dessus font état de dépenses nettes. Elles ont été établies et examinées avec la plus grande attention. Elles ne comprennent aucune marge pour les dépenses extraordinaires que la conjoncture internationale obligerait le CICR à engager au cours de l'exercice et devraient, cas échéant, faire l'objet d'une révision appropriée.

## ET DE RECETTES ORDINAIRES POUR 1959

	Fr.
<b>PRÉVISIONS DE RECETTES</b>	
<b>AU TITRE DE L'EXERCICE EN COURS</b>	
Contributions de Gouvernements . . . . .	988.600,—
Contributions de Sociétés nationales de la Croix-Rouge	378.900,—
Dons divers et collecte nationale . . . . .	875.000,—
Revenus de fonds placés . . . . .	376.400,—
Recettes diverses . . . . .	2.000,—
<b>Ensemble</b>	<b>2.620.900,—</b>
<b>AU TITRE D'EXERCICES ANTÉRIEURS</b>	
Contributions de Gouvernements . . . . .	291.100,—
<b>Total général</b>	<b>2.912.000,—</b>
L'insuffisance des recettes par rapport aux dépenses ressortirait ainsi à . . . . .	475.000,—
	<b>3.387.000,—</b>

\* Les prévisions pour 1959 de contributions des Gouvernements et des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge s'élèvent en principe à Fr. 1.658.600,—.

L'expérience a cependant prouvé qu'un certain nombre de contributions ne parviennent au CICR qu'au cours de l'année suivante, du fait que les années fiscales de certains Etats ne correspondent pas avec celles du CICR.

Pour tenir compte de ce décalage dans la réception des fonds, il n'a été inscrit dans les prévisions de recettes ci-dessus qu'une somme de Fr. 1.367.500,— « au titre de 1959 », le solde à recevoir en 1959, soit Fr. 291.100,—, figurant « au titre d'exercices antérieurs ».

## 1. FONDATION EN FAVEUR DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1958

ACTIF		FONDS PROPRES ET PASSIF			
	Fr. suisses	Fr. suisses		Fr. suisses	Fr. suisses
Titres de fonds publics :			Capital inaliénable . . . . .		1.028.252,52
Créances inscrites dans le livre de la dette de la Confédération suisse, au pair . . . . .	827.000,—		Fonds de réserve, inaliénable :		
Titres déposés auprès de la Banque Nationale Suisse (valeur nominale Fr. 286.500,—) . . . . .	283.950,—	1.110.950,—	Solde reporté de l'exercice précédent . . . . .	62.570,55	
Avoir disponible auprès de la Banque Nationale Suisse . . . . .		52.732,82	Plus :		
Administration fédérale des contributions, Berne (impôt anticipé à récupérer) . . . . .		8.552,80	Attribution statutaire de 15% des revenus nets de 1958 . . . . .	Fr. 6.413,60	
		<u>1.172.235,62</u>	Plus-value d'estimation des titres au 31 décembre 1958 . . . . .	38.655,25	45.068,85
			Total des fonds propres . . . . .		1.135.891,92
			Comité international de la Croix-Rouge, son avoir en compte-courant . . . . .		36.343,70
					<u>1.172.235,62</u>

## COMPTE DE RECETTES ET DE DÉPENSES DE L'ANNÉE 1958

DÉPENSES		RECETTES	
	Fr. suisses	Fr. suisses	Fr. suisses
Droits de garde des titres, fournitures de bureau et frais de revision des comptes . . . . .	278,25	Revenus des titres perçus en 1958 . . . . .	34.375,55
Attribution statutaire au fonds de réserve inaliénable : 15 % des revenus nets de 1958 (art. 8 des statuts) . . . . .	6.413,60	Impôt anticipé de 1957 récupéré en 1958 . . . . .	8.660,—
Versement au CICR du surplus des revenus de 1958 (art. 7 des statuts) . . . . .	36.343,70		
	<u>43.035,55</u>		
			<u>43.035,55</u>

2. FONDS AUGUSTA

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1958

ACTIF		FONDS PROPRES	
	Fr. suisses	Fr. suisses	Fr. suisses
Titres de fonds publics suisses (valeur nominale Fr. 134.000,—) . . . . .	133.950,—	Capital inaliénable . . . . .	100.000,—
Avoir disponible auprès de la Banque Nationale Suisse	7.699,30	Réserve pour fluctuations de cours :	
Administration fédérale des contributions, Berne (impôt anticipé à récupérer) . . . . .	1.008,75	Solde reporté de l'exercice précédent . . . . .	11.163,65
		Plus :	
		Plus-value d'estimation des titres au 31 décembre 1958 . . . . .	6.830,— 17.993,65
		Fonds disponible au 31 décembre 1958 . . . . .	24.664,40
	<u>142.658,05</u>		<u>142.658,05</u>

COMPTE DE RECETTES ET DE DÉPENSES DE L'ANNÉE 1958

DÉPENSES		RECETTES	
	Fr. suisses		Fr. suisses
Droits de garde des titres, frais de revision des comptes et divers . . . . .		Revenus des titres perçus en 1958 . . . . .	3.833,25
Solde actif disponible au 31 décembre 1958 :		Impôt anticipé de 1957 récupéré en 1958 . . . . .	1.008,75
Solde reporté de l'exercice précédent . . . . .	19.972,15	Total des recettes . . . . .	4.842,—
Excédent des recettes sur les dépenses de 1958 . . . . .	4.692,25	Solde actif reporté de l'exercice précédent . . . . .	19.972,15
	<u>24.664,40</u>		<u>24.814,15</u>
	<u>24.814,15</u>		

## 3. FONDS DE L'IMPÉRATRICE SHÔKEN

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1958

ACTIF	Fr. s.	FONDS PROPRES ET PASSIF	Fr. s.
Titres de fonds publics suisses (estimés au pair) . . . . .	458.000,—	Capital inaliénable . . . . .	346.250,—
Avoir disponible auprès de la Banque Nationale Suisse . . . . .	11.670,15	Réserve pour fluctuations de cours :	
Administration fédérale des contributions, Berne . . . . .	4.247,65	Solde reporté de l'exercice précédent . . . . .	Fr. s. 90.672,80
<hr/>		<i>plus :</i>	
		Plus-value d'estimation des titres au 31 décembre . . . . .	<u>16.074,30</u> 106.747,10
		Réserve pour frais administratifs :	
		Attribution de 5 % des revenus de 1958 . . . . .	981,90
		<i>moins :</i>	
		Frais d'impression des rapports et circulaires, droits de garde des titres, frais de revision des comptes et fournitures de bureau . . . . .	<u>994,10</u> / 12,20
		Fonds disponibles au 31 décembre 1958 . . . . .	<u>18.932,90</u>
		Total des fonds propres	471.917,80
		Créancier (Croix-Rouge éthiopienne) . . . . .	2.000,—
	<u>473.917,80</u>		<u>473.917,80</u>



COMPTÉ DE RECETTES ET DE DÉPENSES DE L'ANNÉE 1958

DÉPENSES	Fr. s.		RECETTES	Fr. s.
37 <sup>e</sup> distribution d'allocations à huit Sociétés nationales de la Croix-Rouge, selon décision de la Commission paritaire du 18 février 1958 . . . . .	18.000,—		Revenus des titres perçus en 1958 . . . . .	16.140,25
Attribution de 5 % des revenus à la Réserve pour frais administratifs . . . . .	981,90		Impôt anticipé de 1957 récupéré en 1958 . . . . .	<u>3.497,50</u>
Solde actif disponible au 31 décembre 1958 . . . . .	<u>18.932,90</u>		Total des revenus de 1958	19.637,75
	<u>37.914,80</u>		Solde actif disponible reporté de l'exercice précédent . . . . .	<u>18.277,05</u>
				<u>37.914,80</u>

## 4. FONDS DE LA MÉDAILLE FLORENCE NIGHTINGALE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1958

ACTIF	Fr. suisses	FONDS PROPRES	Fr. suisses
Titres de fonds publics suisses (valeur nominale Fr. 32.000,—) . . . . .	31.680,—	Capital inaliénable . . . . .	25.000,—
Avoir auprès de la Banque Nationale Suisse . . . . .	2.636,44	Réserve pour fluctuation de cours (Plus-value d'estimation des titres au 31 décembre 1958) . . . . .	2.560,—
Administration fédérale des contributions, Berne (impôt anticipé à récupérer) . . . . .	240,—	Fonds disponibles au 31 décembre 1958 . . . . .	6.996,44
	<u>34.556,44</u>		<u>34.556,44</u>

## COMPTE DE RECETTES ET DE DÉPENSES DE L'ANNÉE 1958

DÉPENSES	Fr. suisses	RECETTES	Fr. suisses
Frais d'impression de la circulaire n° 420 . . . . .	254,—	Revenus des titres perçus en 1958 . . . . .	912,—
Droits de garde des titres, frais de revision des comptes et fournitures de bureau . . . . .	112,75	Impôt anticipé de 1957 récupéré en 1958 . . . . .	240,—
Total des dépenses . . . . .	366,75	Total des recettes . . . . .	1.152,—
Solde actif disponible au 31 décembre 1958 :		Solde actif reporté de l'exercice précédent . . . . .	6.211,19
Solde reporté de l'exercice précédent . . . . .	6.211,19		
Excédent des recettes sur les dépenses de 1958 . . . . .	785,25		
	<u>6.996,44</u>		
	<u>7.363,19</u>		<u>7.363,19</u>